63

Mission Permanente

du Royaume du Maroc

Genève

بعثة الدائمة

للمملكة المغربية

بجنيف

14ème session du Groupe de travail sur

l'Examen Périodique Universel

****

Intervention de la délégation du Royaume du Maroc

*****

Examen de la Zambie

Genève, le mardi 30 octobre 2012

MM

(64ème / 1minute 54 secondes)

Madame la Présidente,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser une chaleureuse bienvenue à S.E.M....., et à la délégation qui l'accompagne, et les remercier pour la présentation claire et exhaustive du rapport national de leur pays. Lequel rapport reflète fidèlement les progrès accomplis, par ce pays frère, dans le domaine des droits de l'Homme, malgré les nombreux difficultés et obstacles auxquels il se heurte.

* Le Maroc salue vivement la Zambie pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de son 1er EPU, comme en témoignent la ratification d'un nombre d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et l'élaboration de législations nationales, de politiques, plans et programmes qui visent à améliorer la qualité de vie des citoyens zambiens, et ce, malgré les nombreux défis auxquels ce pays est confronté, liés, notamment, à l'absence ou l'insuffisance des capacités techniques et ressources financières.

* Le Maroc apprécie, en particulier, les progrès réalisés dans les domaines de l'éducation, les services de santé, l'agriculture et la construction de logements, ainsi que les efforts énormes de la Zambie en matière de règlement du problème de la surpopulation carcérale, du renforcement de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. **Le Maroc encourage la Zambie à poursuivre ses efforts dans ces domaines.**

* En outre, nous saluons les efforts de la Zambie en faveur des **catégories sociales à besoins spécifiques.** La ratification, cette année, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et l'adoption de la Loi sur les personnes handicapées démontrent l'engagement de la Zambie à promouvoir et protéger les droits de cette catégorie sociale. **Nous lui recommandons de poursuivre ses efforts dans ce domaine.**

* Le paragraphe 26 du rapport national indique que le cadre juridique zambien prévoit la création de sept nouvelles institutions indépendantes, telles que le Ministère de l'égalité des sexes et du développement de l'enfance et la Commission de lutte contre la corruption. Le Maroc félicite le gouvernement zambien pour son esprit ouvert et son engagement en faveur de la protection et la promotion des droits de l'Homme. A cet égard, **nous souhaiterions connaitre ses besoins en matière d'assistance technique et financière**?

*Ma délégation saisit cette occasion pour exprimer l'espoir que la communauté internationale fournirait l'assistance nécessaire pour que la Zambie puisse s'acquitter de ses engagements internationaux en manière de droits de l'Homme.

*Enfin, ma délégation aimerait souhaiter au Gouvernement de la Zambie plein succès dans la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations acceptées.

Je vous remercie Madame la Présidente.